

N. Dely.

Se diuy



Monsieur,

je n'ai rien de bien intéressant à vous communiquer relativement à votre circulaire du 15 octobre 1866, que, mal m'égarde, je n'ai pu venir à temps. Cependant il y a dans ma Paroisse beaucoup d'objets propres à rappeler le Souvenir de la Sainte Vierge. L'autel de Notre Dame du Rosaire est remarquable par sa sculpture, et en particulier par ses médaillons, dans lesquels les Mystères du Rosaire sont parfaitement représentés. Au haut du retable il y a deux armoiries surmontées d'une couronne. L'écusson est soutenu de chaque côté par un ange. L'autel de la même chapelle latérale, où il y a aussi de joli ouvrage en sculpture, est représentée en bas-relief, dans une niche, l'Assomption de la Sainte Vierge. Aux deux côtés de cette niche il y a un écusson soutenu de chaque côté par un ange. Dans l'un de l'écusson se trouve le Monogramme du nom de J. C., et au bas l'image du cœur de J. C. transpercé de trois glaives, et dans l'autre, le Monogramme du nom de Marie, et au-dessous du Monogramme, l'image du cœur de Marie également transpercé de trois glaives. Sur même symboles sont répétés dans l'écusson du soubassement de cette chapelle, où les Monogrammes et le cœur sont entourés d'un chapellet avec une croix au bas du chapellet, dans l'écusson du soubassement de la chapelle du Rosaire, et dans plusieurs de l'écusson du soubassement de la nef.

il y a aussi dans mon église une statue de Sainte Anne tenant, dans son bras, Marie enfant; une statue de la Sainte Vierge tenant dans son bras l'enfant Jésus qui tient le monde dans la main gauche, et la main droite et les yeux levés vers le ciel; le pouce et l'index de cette main sont ptiés. il y a de plus une statue de Notre Dame de Pitié tenant sur son genou son fils expiré. on voit encore exposée dans le cimetière, auprès d'une grande croix en bois, une statue de Notre Dame de Pitié ayant la main croisée et élevée sur la poitrine, et sur un calvaire à l'une des entrées du cimetière, une statue en pierre de Kersanton, bien expressive, de Notre Dame de Pitié tenant étendu sur son genou son fils expiré. Dans une chapelle domestique, dédiée à Saint Jean-Baptiste, il y a aussi une statue de la Sainte Vierge tenant l'enfant Jésus dans son bras, et un tableau, rappelant le cantique des anges à la naissance du Sauveur du monde, gloria in excelsis deo etc, et l'adoration des berges, dans lequel la Sainte Vierge est représentée dans l'attitude d'une mère qui pait son enfant.

à la grande croix de l'église Paroissiale, croix composée en grande partie d'ancien vitraux peints, on voit une image de la Sainte Vierge, qui rappelle l'annonciation et le Mystère de l'incarnation. la Sainte Vierge y est représentée à genoux, ayant les mains jointes et élevée sur la poitrine. un peu au-dessus

on a représenté le Saint-Esprit descendant sur elle,
entre le Saint-Esprit et la Sainte Vierge il y a une
petite inscription que je n'ai pas pu lire, non plus
que trois ou quatre autres inscriptions qui se trouvent à cette croisée.
au-dessus des vitraux peints on lit sur un verre ordinaire
cette inscription: herveus palmaris juris utriusque doctor doctorit
1531. ce personnage pouvait être de la famille de l'ancien
seigneur de La Palme de Nep-Paroisse de Benoit auprès
de Sanderneau.

pour ce qui concerne la procession, on ne va jamais au-delà de la
dite chapelle de Saint-Jean-Baptiste, qui est à environ dix minutes
de marche de l'église paroissiale. le jour de l'assomption on y va après
Vêpres le dimanche San-Nostre de l'Ascension et le second dimanche
de septembre, jour de pardon, on y va avant la grand'Messe, et après
Vêpres on fait le tour du Bourg. le jour de l'assomption l'image
de la Sainte est portée sur un brancard par des femmes d'une jolie robe
toute dorée. on y porte aussi 1^o une petite bannière, représentant, d'un côté
Notre Dame de Lill, et de l'autre côté, le Pèlerin, 2^o une grande bannière
portant le Monogramme du nom de J. C. et 3^o une grande bannière
représentant, d'un côté, Marie immaculée, et de l'autre côté, le Saint
Patron, Saint Divy ou Saint David archevêque, dont la vie se
trouve dans l'écrit le 1^{er} mai. le 1^{er} jour de Pardon
on y ajoute deux brancards pour le saint-reliquaire, et trois
brancards pour le petit statue de Saint-Joseph, de Saint-Divy,
et de Saint-Isidore, Patron de laboureur. le porteur du reliquaire
et de Saint-Isidore sont en rochet et en bonnet blanc. le rochet est noir
et de Saint-Isidore un ruban.

pour ce qui regarde la pratique de l'adoration envers la Sainte Vierge,
non-seulement le dimanche et le fête, au prône de la grand'Messe,
un pater et un ave Maria, en l'honneur de l'âme immaculée de Marie,
pour la conversion des pêcheurs, avec cette invocation: ave Maria,
refugium peccatorum, ora pro nobis, et après Vêpres non-chanton
l'antienne de la Sainte Vierge et l'office du temps, et de plus, pendant
le carême, le Sabat dans la chapelle du Rosaire. on porte généralement
quelque médaille en l'honneur de la Sainte Vierge, et sur-tout la médaille
dite miraculeuse. plusieurs disent dans leur prière du matin et du soir,
et vers le milieu du jour, trois ave Maria en l'honneur de la conception
immaculée de Marie pour demander le don de la persévérance dans
la grâce de Dieu, et sur-tout la persévérance finale. pour reconnaître
on dit aussi, pour la conversion de l'Angleterre, qui a prouvé jadis tant
de Saint-Missionnaire à la petite Bretagne, la même prière qu'on fait
au prône pour la conversion des pêcheurs. on dit de plus quelque prière
en réparation de blasphèmes contre la Sainte Vierge, et pour la conversion
des Grecs Schismatiques et enfin il y a plusieurs personnes dans
les confréries de Notre-Dame de la Salette, de Notre-Dame de l'Espérance,
de Notre-Dame du Mont-Carmel, de l'archiconfrérie de Marie pour
la conversion des pêcheurs, et sur-tout dans la confrérie du Rosaire,
qui est la seule qui soit établie ici. pour ce qui concerne l'époque de
l'institution de cette confrérie, voici ce qu'on lit dans un ancien
inventaire rédigé par un notaire: ce acte prouva l'institution
de la confrérie du St-Rosaire érigé à St-Divy l'année du vingt-deux
octobre l'an mil six cents septante huit. mais il me semble que cette
confrérie existait ici avant cette époque. du moins dans le même inventaire
il est fait mention d'une fondation faite au Rosaire, l'an 1667, par
Messire Jean Justin prêtre. la chapelle du Rosaire est visitée fréquemment
les dimanches et les fêtes depuis le matin jusqu'au soir. à une
heure on fait l'appel pour la récitation du Rosaire. le jour de
grande solennité on chante le cantique du Mystère du Rosaire, que
l'on se contente de réciter les autres jours.

pour ce qui regarde l'espérance du mois de Marie, j'en ai fait
pendant deux ans, et la première année avec une grande solennité.
on avait dressé un beau reposoir dans la chapelle du Rosaire. il y avait
affluence de monde, non-seulement du village le plus éloigné du Bourg,

mais encore de Naville voisine, ce qui occasionnait de l'ongle, sur-tout
pour la jeunesse, et je l'ai discontinued en recommandant de le faire en famille.
Cependant dans l'établissement de frères de l'instruction chrétienne on a continué
à le faire avec un peu de solennité.

Voilà à peu près, Monseigneur, ce qui regarde le culte de la Sainte Vierge
dans ma petite paroisse; et je vous prie de me pardonner, si j'ai été en-
trainé par quelque détail inutile. Toutefois j'ose en finissant prendre la liberté
de soumettre le vœu de l'établissement d'une confrérie, ou du moins d'une association
de prières, en l'honneur de la Sainte famille, pour la réforme et la sanctification
des familles.

Daignez, Monseigneur, agréer l'assurance de mon profond respect, avec
le quel j'ai l'honneur d'être de votre Grandeur le très-humble
et le très-obéissant serviteur,

y: Manach Fdt de St-Divy,
canton de Sanderneau.

St-Divy le 16 janvier 1857.